



RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

SAISON 2019 - 2020

MOUVEMENT JEUNESSE

Mesdames et messieurs les membres,

Conformément au mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons vérifié, au sens des articles 727 à 731 du code des obligations, les comptes annuels établi par le comité, ainsi que la gestion de votre Association pour l'exercice arrêté au 18 ~~mai~~ ^{juin} 2020 dont le bilan présente un total de CHF 66'384.01

Notre revision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que les anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages.

Sur cette base de notre révision, nous constatons :

- que le bilan et le compte d'exploitation concordent avec la comptabilité
- que la comptabilité est tenue avec exactitude ;
- que l'état de la fortune sociale et des résultats répond aux règles établies par la loi et les statuts pour les évaluations en matière de bilan ;
- que le comité garantit une gestion conforme aux statuts ;
- que le comité propose de reporter le bénéfice de l'exercice à compte nouveau.

Sur la base de notre révision, nous recommandons :

- d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentons un Bénéfice de CHF 2'180.63
- d'adopter la proposition du comité quand au rapport du bénéfice de l'exercice au compte de profits.
- de donner décharge au comité pour sa gestion .

Les contrôleurs

T. Lachavanne

Mark Vine.

Case postale 449 - 1290 Versoix

Président - Claude Zerah - 079/640.27.85 – claudе.zerah@gmail.com

Responsable mouvement Jeunesse – Miriam Kresovic – 079 516 61 95 Kresovic.m@pg.com